

arca

— RECHERCHE - CLINIQUE - FORMATION —

CATALOGUE

2017 - 2018

FORMATIONS



THÉORIE - PRATIQUE
SENSIBILISATION
APPROFONDISSEMENT
POSTURE PROFESSIONNELLE
PROTOCOLES - OUTILS
REALITÉ VIRTUELLE
PSYCHOLOGIE
VICTIMOLOGIE
CRIMINOLOGIE

En 2016, plus de 6000 personnes nous ont fait confiance...

**L'ARCA MET À VOTRE DISPOSITION UNE GAMME DE FORMATIONS PRATIQUES ET RÉFLEXIVES
POUR RÉPONDRE AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS.**

A VOTRE DEMANDE, NOUS ÉLABORERONS UNE FORMATION CIBLÉE ET AJUSTÉE.

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR UN DEVIS OU DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOS SERVICES.

...et si cette année c'était vous ?

-Association Loi de 1901-
-SIRET 5087 6987 4000 27-
-N° formation professionnelle 24 37 03 31 537-
Siège social 53 Bd Jean Royer 37000 Tours
02 34 53 27 94
arca.asso37@gmail.com
arca-observatoire.com

PRÉSENTATION

L'ARCA...

...est une unité de recherche et d'actions pluridisciplinaires, fondée par des partenaires universitaires et praticiens des domaines de la **criminologie**, de la **psychologie**, de la **philosophie** et de la **sociologie**. L'ARCA a pour vocation d'être un médiateur entre les avancées de la **recherche internationale et les professionnels exerçant au plus proche de la population**. Cet objectif est réalisé d'une part en transférant les concepts et méthodes validés scientifiquement vers des outils mobilisables en pratique, mais aussi en plaçant les problématiques du terrain au centre des réflexions.

Ses missions relèvent de la compréhension, de la prévention, du traitement et de la préconisation concernant les **violences**, la **régulation sociale**, les **conduites à risque** et les **situations de vulnérabilité**. Du local à l'international, l'ARCA travaille de concert **avec les services publics et les partenaires politiques, universitaires et associatifs dans le domaine de la justice, de la sécurité intérieure, de l'éducation et de la prévention**.

Depuis sa création en 2008, l'ARCA a étendu son champ d'intervention sur **les problématiques criminologiques de la recherche appliquée en sciences humaines et sociales** (diagnostic d'une situation-problème et préconisations, construction d'outils spécifiques, évaluation des effets d'un programme...) **à la formation professionnelle** (praticiens des domaines judiciaire et socio-judiciaire, médico-social, psychologique...) puis à **l'accompagnement thérapeutique pluridisciplinaire** (auteurs, victimes et témoins de violences).

NOS FORMATIONS...

...visent un **large public** (travailleurs sociaux, médico-sociaux, administratifs, conseillers, praticiens socio-judiciaires et d'insertion et probation, psychothérapeutes et plus généralement aux professionnels accueillant du public: agents d'accueil de services publics...) et tout public susceptible d'être concerné par les problématiques qui nécessitent des modèles et outils opérationnels, c'est-à-dire des outils pratiques et concrets, pour s'adapter au mieux aux problématiques liées aux situations d'accueil et d'accompagnement.

Ces formations ont pour objectif **l'approfondissement des connaissances des acteurs** (partenaires, professionnels, stagiaires-étudiants) et visent la **consolidation de pratiques professionnelles déjà existantes**, tant dans le **savoir** (connaissance), le **savoir être** (technique et relationnel) que le **savoir faire** (jugement professionnel structuré à l'aide d'outils) en s'appuyant sur les **modélisations techniques de la criminologie**.

Les objectifs de formation s'appuient essentiellement sur **les réalités de terrain**. Les sessions de formation se construisent en articulant les demandes des acteurs, les situations qu'ils vivent et les publics accompagnés. Il est aussi question de savoir identifier, détecter, orienter, accompagner, mettre en place des stratégies de soutien à l'aide de modèles et d'outils opérationnels **tout en valorisant la qualité d'expertise du professionnel** et en **diminuant sa charge de travail** (connaissance des bonnes questions, des scénarios envisageables, de la diminution de l'incompréhension, du stress, voire de la crainte).

Les intervenants des formations **ARCA** sont, eux-mêmes, **des professionnels de terrain** (psychologues, éducateurs, criminologues...), ce qui favorise les échanges avec le public formé et consolide les interventions.

NOTRE PHILOSOPHIE EN MATIÈRE DE PÉDAGOGIE

Les fondements de l'ingénierie de l'ARCA s'appuient sur une **approche pédagogique déductive** comme courant central pour l'équipe. Celle-ci place l'**apprenant**, qui est essentiellement un professionnel en activité, comme l'acteur de sa formation *par et pour* une **dynamique collective**.

Les intervenants formateurs s'orientent vers une pratique didactique et pragmatique : **interaction** et **co-construction** avec les stagiaires. Il s'agit de proposer en alternance des **apports théoriques** et **la traduction d'outils et de techniques** en lien avec les publics accompagnés par les professionnels.

Le cadre des formations dispensées est orienté vers la **professionnalisation** d'acteur(trices) de terrain, pour leur permettre une **appropriation** dans leurs pratiques professionnelles de **nouveaux outils, protocoles et programmes**. Pour ce faire, les séances pédagogiques sont pensées pour s'appuyer sur les **compétences collectives et individuelles**.

L'ingénierie pédagogique de l'ARCA et ses modalités s'inspirent des modèles de **pédagogie active**, ainsi que du modèle de **classes inversées**. L'envoi de **manuels**, de **fiches formations** adaptées aux publics et à la commande sont envoyés en version numérique à l'ensemble des stagiaires, dans le but qu'ils puissent commencer à s'emparer du contenu et apporter des questionnements singularisés pendant le temps de formation en présentiel.

Pendant la formation, des **outils de pratique**, des **exercices** sur support écrit sont transmis aux stagiaires. L'usage de diaporamas, de vidéos, d'illustrations par l'expérience de terrain des intervenants sont autant d'outils pédagogiques utilisés. S'y ajoute, en fonction de l'objectif de la formation, des mises en situation, des jeux de rôles, des études de cas pour appuyer l'assimilation et la réflexivité des stagiaires.

C'est à travers son **trptyque d'activités** en constante interaction (recherche, clinique et formation) que puise l'ARCA pour offrir sa démarche pédagogique, au service de **valeurs humanistes**, de **confiance** et en s'appuyant sur l'**autonomie** et les **pratiques réflexives** des professionnels.

QUELQUES PARTENAIRES QUI NOUS FONT CONFIANCE...



SOMMAIRE

• 6PO Outil d'évaluation et d'accompagnement positif des auteurs d'infraction	O	5
• Accompagnement non thérapeutique dans une démarche de changement	PP	6
• Accueil de victime: accueillir la parole et le ressenti d'une victime	PP	7
• Actualités en psycho-criminologie	DT	8
• Addictologie: sensibilisation théorie et savoir-faire pratiques	DT	9
• Approche des modèles criminologiques: présentation d'outils de prise en charge	DT / O	10
• ASIDE Accompagnement des situations de stress intense et détection des enjeux traumatiques	PP	11
• ATLAS Technique d'entretien et d'accompagnement en Justice Restaurative	P	12
• CÉSURE Cercle sur emprise / Emphase (identitaire)	P	13
• Cybercriminalité - violence et numérique	DT	14
• Cyberharcèlement et risques numériques	DT	15
• DELISS Développer ses habiletés sociales (animation de groupe)	P	16
• DEMAIN Programme désistance et maintien	P	17
• DHÉVI Devenir le héros de sa vie	P	18
• FRED Accompagnement en réalité virtuelle	O	19
• Gérer l'agressivité du quotidien dans les lieux de séjours	PP	20
• Gestion de la relation de service à la personne - faire face aux situations de violence potentielle	PP	21
• Harcèlement de rue et dans les transports une problématique des espaces publics	PP	22
• INSIDE Intervention sur les situations de stress intense et désensibilisation émotionnelle	PP / P	23
• Intervenir auprès des jeunes aux lendemains d'attentats ou de catastrophes	O	24
• Justice Restaurative - sensibilisation	DT	25
• Les risques des nouvelles technologies pour les jeunes: Internet, le lieu de toutes les rencontres	PP	27
• Lutte contre le harcèlement en milieu scolaire	P	28
• MCFLY Conduire des entretiens temporels	O	29
• ORACE - TIM-E Orientation du rapport conscient à L'expérience temporelle	P	30
• Penser l'hyper-sexualisation et ses conséquences	DT	31
• Penser la prostitution comme phénomène sociétal: Moyens de prévention et d'accompagnement des publics vulnérable	DT	32
• PRATIC Interventions Comportementales, Cognitives et Émotionnelles	O	33
• RELAX Rapport émotionnel à la sexualité	P	34
• Risques psychosociaux et moyens de prévention	P	35
• Sensibilisation aux phénomènes de radicalisation	DT	36
• SPHERES Développer le plan de vie pour une Identité en cohérence avec des valeurs fondamentales	O	37
• Modalités pratiques générales		38

LÉGENDE: DÉCOUVERTE THÉMATIQUE (DT) - POSTURE PROFESSIONNELLE (PP) - OUTIL (O) - PROTOCOLE (P)

AFIN DE FACILITER VOTRE NAVIGATION, NOTRE CATALOGUE EST INTERACTIF. POUR REVENIR AU SOMMAIRE CLIQUEZ EN BAS DE PAGE SUR

OUTIL D'ÉVALUATION ET D'ACCOMPAGNEMENT POSITIF DES AUTEURS D'INFRACTION

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

L'outil **6PO** est un support de jugement professionnel non structuré (non actuariel) d'évaluation et d'accompagnement des auteurs d'infraction basé sur le modèle **Risque, Besoins, Réceptivité (RBR)** (Andrews & Bonta, 2010), accompagné des facteurs positifs de désistance et de protection (De Vogel et al, 2011 ; McNeill, et al., 2012) et insistant sur la réceptivité du sujet (Serin & Kennedy, 2001).

Le modèle **Risque, Besoins, Réceptivité (RBR)** consiste en une technique précise d'évaluation structurée et d'intervention réhabilitative cognitivo-comportementale et émotionnelle des auteurs d'infraction. Accompagnés d'un jugement clinique de la part de l'intervenant, des principes forts soutenus scientifiquement encadrent la pratique de la réhabilitation et de la prévention de la récidive (Mann & Gannon, 2007). Le modèle **R.B.R.** s'appuie sur la modélisation de la psychologie de la conduite criminelle développée par Andrews et Bonta (2010), fondateurs de ce modèle. Le modèle de la désistance suppose que l'arrêt de la récidive/réitération des auteurs d'infraction se trace dans le temps sous la forme d'un processus non linéaire de renoncement psychologique et social de la part du sujet, au terme duquel celui-ci cesse de commettre des infractions (Maruna & Lebel, 2003 ; McNeill, 2009). L'outil **6PO** se présente en six dimensions à explorer et à travailler avec le sujet. Cet outil peut se compléter facilement avec des échelles d'évaluation actuarielle.

PUBLIC

Professionnels prenant en charge des auteurs d'infraction ou des personnes exposées à la délinquance.
Institutions ou professionnels libéraux recevant un public vulnérable infractionnel.

COMPÉTENCES

Évaluer le niveau de positionnement de l'individu quant à l'ensemble des facteurs de risque.
Structurer et modéliser les techniques d'entretien du professionnel accompagnant des auteurs d'infraction.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie. manuel et outil 6PO, entraînement au protocole, fiches-outils
EXCEL / OPEN-OFFICE automatisé, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants maximum**

Formation de **2 journées** de **6 heures**, et supervision divisée en différents modules.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
JOUR 1	• Théorie: Prévention de la récidive et désistance.	PAUSE DEJEUNER	• Présentation 6PO et lien avec des supports complémentaires.
JOUR 2	• Atelier 6PO auto-réflexion et entretien.		• Atelier 6PO évaluation et plan de vie.

ACCOMPAGNEMENT NON THÉRAPEUTIQUE DANS UNE DÉMARCHE DE CHANGEMENT

6

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les thérapies cognitives et comportementales proposent d'accompagner les patients à partir d'une analyse fonctionnelle rendant compte de la complexité des comportements humains, et des processus cognitifs, émotionnels et relationnels qui les sous-tendent. L'objectif de cette intervention est de transposer ces outils thérapeutiques aux démarches d'accompagnement en marge du soin.

Les processus de changement sont abordés dans la perspective motivationnelle, en tenant compte des enjeux, parfois identitaires, pour la personne quant à ce potentiel changement. Les processus de maintien et de changement sont décryptés et une méthodologie relationnelle est proposée.

PUBLIC

Tout professionnel à l'interface d'un public en questionnement identitaire ou en processus de changement.
Travailleurs sociaux; Conseillers emploi formation ou conseillers d'orientation; Psychologues du travail
Professionnels de santé en éducation thérapeutique.

COMPÉTENCES

Identifier les demandes explicites et les demandes implicites.

Appréhender les mécanismes de maintien et de changement.

Accompagner la personne dans les différentes phases de changement, en tenant compte des enjeux pour elle et de ses valeurs.

Maîtriser les techniques d'entretien motivationnel et les balances décisionnelles.

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour **15 participants** maximum.

2 journées de **6 heures** de formation.

Possibilité d'une **troisième journée** de rétroaction entre 6 et 8 semaines après la formation initiale.

OUTILS

Apports théoriques, diaporama, mises en situation et jeux de rôles, techniques d'entretien motivationnel et balances décisionnelles, grilles d'analyse fonctionnelle, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	• Les motifs d'accompagnement: la demande explicite et la demande implicite. • Les enjeux identitaires pour la personne, ses valeurs.	PAUSE DÉJEUNER	• Les grilles d'analyse fonctionnelle. L'analyse du discours. Cas pratiques.
JOUR 2	• Les mécanismes de maintien et de changement. • Les approches motivationnelles. • La roue du changement.		• L'entretien motivationnel, les balances décisionnelles, et les projections futures. Cas pratiques.
JOUR 3	• Analyse de la pratique et retour sur les outils.		• Analyse de la pratique et retour sur les outils. • Approfondissement des compétences: l'approche temporelle.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Certains services ont pour vocation l'aide aux victimes. Toutefois, de nombreuses situations sont propices aux dévoilements de faits de victimisation. C'est le cas notamment des consultations en médecine générale, en kinésithérapie, ou encore les séances d'accueil dans le cadre d'accompagnements pour des prestations sociales. Cette formation propose de décrire les différents types de victimisation et les outils de communication à utiliser pour accueillir les propos de la victime tout en ne se détournant pas de l'objectif initial de la rencontre. Les enjeux résident en la prise en compte des propos de la victime, d'une écoute bienveillante et empathique sans renforcer la posture victimale et les possibilités d'orientation ou d'accompagnement spécifique. Le travail se situe essentiellement en un accompagnement d'acceptation du statut de victime pour réussir à s'en détacher et à se projeter en dehors de ce statut.

PUBLIC

Tout professionnel à la rencontre d'un public potentiellement vulnérable et qui pourrait dévoiler des faits de victimisation, travailleurs sociaux, professionnels de santé, professionnels du secteur paramédical, agents administratifs d'accueil (CAF...), bailleurs sociaux, professionnels du champ de l'insertion, experts en assurance, téléopérateurs, bénévoles intervenant dans les cellules de soutien.

COMPÉTENCES

- Connaître les différents types de victimisation.
- Identifier les situations de vulnérabilités.
- Développer une écoute bienveillante et empathique, en présence physique ou en accueil téléphonique.
- Maîtriser des techniques d'entretien.
- Stabiliser émotionnellement une victime.
- Savoir orienter et/ou prendre en charge une victime.

OUTILS

Diaporama, supports, bibliographie.

MODALITÉS PRATIQUES

- 1 Formateur** pour **15 stagiaires** maximum
- 1 journée de 6 heures**, répartie en **2 demi-journées de 3 heures**.
- Possibilité d'une **deuxième journée** sur les protocoles d'accompagnement des victimes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATIN		APRÈS-MIDI	
JOURNÉE 1	• Les différents types de victimisations. • Les postures victimales. • Les modèles de communication bienveillante. • Les techniques de defusing et debriefing.	PAUSE-DÉJEUNER	• L'écoute empathique. • La communication non violente. • Mises en situation pratiques.
JOURNÉE 2	• L'accompagnement des victimes. • Apprendre à vivre -avec- pour vivre sans la victimisation.		• Approfondissement des connaissances: l'approche temporelle et travail sur les aménagements défensifs et les enjeux identitaires de la victime.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

De nombreux courants théoriques jalonnent le champ de la criminologie et de la psycho-criminologie, tant au niveau national qu'international. L'ARCA vous propose de découvrir ces courants ou d'approfondir vos connaissances sur quatre de ces modèles.

- Le **RBR** – modèle **Risques-Besoins-Réceptivité**: Modèle d'évaluation et de prise en charge des personnes ayant commis une infraction, il invite à s'attarder sur ces trois principes : le **risque** (évaluation du niveau de risque de récidive et adaptation de la prise en charge), les **besoins** (évaluation des besoins criminogènes et intervention orientée sur ceux-ci) et la **réceptivité** (mise en adéquation de l'intervention des professionnels avec les capacités et motivations du sujet).
- Le **GLM** – **Good Lives Model**: Le modèle des vies satisfaisantes (Ward & Brown, 2004) permet d'envisager l'accompagnement des personnes de façon holistique et constructive, orienté sur leurs possibilités personnelles et environnements favorisant plutôt que sur leurs déficits individuels, dans l'objectif d'une identité dite cohérente et d'une vie harmonieuse (McCulloch & Kelly, 2007).
- La **désistance** : Le modèle de la désistance – processus de sortie de la délinquance – réfléchit aux facteurs de désistance, aux éléments qui permettent de susciter et de sous-tendre une dynamique tendant à l'arrêt des conduites infractionnelles.
- La **psycho-criminologie et l'analyse sérielle**: S'intéressant aux questions de lien social, l'approche psycho-criminologique vise à considérer le sujet au regard de son histoire de vie et à mettre en lien et en balance les événements dans ses différentes sphères de vie, pour mieux comprendre la dynamique infractionnelle et le sens du passage à l'acte.

PUBLIC

Professionnels des champs: socio-judiciaire; pénitentiaire; médico-social; juridique; de la protection de l'enfance; Professionnels de police ou gendarmerie.

COMPÉTENCES

Acquérir ou approfondir des connaissances théoriques sur les modèles psycho-criminologiques.
Sensibilisation aux méthodes d'accompagnement en lien avec le modèle étudié.

MODALITÉS PRATIQUES

10 personnes Maximum.

Module découverte: **1 demi-journée** par modèle.

Module approfondissement: **1 journée** par modèle, apports théoriques, présentation de cas ou de méthodes et outils de prise en charge le cas échéant.

OUTILS

Diaporama, supports, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE DÉCOUVERTE 1 / 2 JOURNÉE		MODULE APPROFONDISSEMENT 1 JOURNÉE	
PROGRAMME DE LA FORMATION		MATIN	• Apports théoriques concernant le modèle présenté.
	• Apports théoriques concernant le modèle présenté.	APRÈS-MIDI	• Présentation de cas ou de méthodes et outils de prise en charge le cas échéant.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette sensibilisation vise pour les participants l'acquisition de connaissances en addictologie et ainsi éviter de tomber dans l'écueil des préjugés, des croyances répandus sur l'addiction: manque de volonté, déterminisme social, lien avec la pauvreté pour mieux comprendre la réalité des personnes souffrant d'addiction. Cette réalité est à la fois biologique, psychologique et sociale puisque Claude Olievenstein définit l'addiction comme la rencontre d'un être humain, d'une substance et d'un environnement. L'addiction a été initialement vue sous l'angle de la consommation de substances, elle a désormais intégré la sphère des comportements ; nous évoquerons également les addictions alimentaires, le jeu (vidéo, de hasard, casino...) et les dépendances sexuelles et amoureuses.

La seconde demi-journée vise à permettre aux stagiaires d'appréhender l'aide aux personnes souffrant d'addiction autour de 4 axes: observation, prévention, interventions brèves et orientation.

PUBLIC

Professionnels SPIP, psychologues, intervenants sociaux éducatifs, tout professionnel intéressé par la thématique

COMPÉTENCES

Développer ses connaissances et un savoir agir en addictologie.

Savoir réaliser de la prévention primaire.

Etre sensibilisé au repérage et à l'intervention précoce.

Améliorer la communication avec des personnes présentant une addiction.

Connaître les acteurs de l'addictologie et pouvoir orienter.

OUTILS

Diaporama, distribution de supports et d'outils, mise en pratique.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants** maximum.

Formation sur **1 journée**, possibilité d'une formation de sensibilisation d'**1 demi-journée**.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATIN / SENSIBILISATION		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Epidémiologie.	PAUSE-DÉJEUNER	• Reconnaître une personne souffrant d'addiction.
	• Les différentes addictions.		• Accompagner une personne souffrant d'addiction.
	• Les risques liés aux addictions.		• Interventions brèves et médicales.
	• Principes biologiques, psychologiques et sociaux du mécanisme addictif.		• Les spécialistes et acteurs de l'addictologie.
	• Les stades d'une addiction.		• Les actions de prévention pouvant être réalisées.
	• Facteurs de risque et facteurs de protection.		

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour objectif de sensibiliser les professionnels de la prise en charge à la clinique de l'acte et aux modèles de criminologie, dans le but d'amorcer chez eux une réflexion sur leur positionnement.

Cette démarche vise également la consolidation des pratiques professionnelles:

savoir-être: technique et relationnel via des stratégies de soutien,

savoir-faire: avec des méthodes et jugements professionnels structurés à l'aide d'outils opérationnels.

Plus précisément, cette formation s'adresse aux professionnels qui prennent en charge des publics violents, présentant un risque de passage à l'acte, dans l'addiction, ou qui présentent tous types de vulnérabilité ou de conduites à risques. L'objectif est d'outiller tant sur les plans théorique que pratique les professionnels en leur proposant des apports psychologiques et criminologiques visant à accompagner la réflexivité professionnelle, réflexion sous-tendue par des mises en situation et des éclairages cliniques concrets.

PUBLIC

Les professionnels de la santé, de la justice, du social et du secteur éducatif.

COMPÉTENCES

Maîtrise des fondements des divers modèles criminologiques et de prise en charge.

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour **15 personnes** maximum.

Formation sur **1 Journée**.

OUTILS

Diaporama, supports, vignettes cliniques, brainstorming, psychodrames / mises en situation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATINÉE		APRÈS MIDI
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Introduction à l'histoire et à l'évolution des modèles pénologiques. • Présentation des différents modèles criminologiques (RBR, GLM, Justice Restaurative). • Éclairage clinique via une analyse d'études de cas. • Rapprochement des concepts avec les pratiques du public formé.	PAUSE DÉJEUNER	• Réflexion sur les postures professionnelles en lien avec la clinique de l'acte. • Présentation d'outils d'évaluation et d'accompagnement individuel et/ou groupal. • Mises en pratique des outils, mises en situation des professionnels à l'aide de psychodrames éducatifs.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Accompagner les personnes confrontées à une situation de stress intense ou un évènement à potentiel traumatique fait partie intégrante du travail des forces d'intervention d'urgence. La prise en charge de l'urgence psychologique est complexe pour les victimes directes comme indirectes. La période d'intervention joue un rôle primordial quant au devenir psychique de l'évènement qui peut s'intégrer en mémoire comme expérience de vie ou engendrer une réaction post-traumatique.

L'attitude des intervenants est alors déterminante et peut autant apaiser les répercussions de l'évènement que participer à la cristallisation traumatique si elle n'est pas adaptée. Adopter les bons gestes, les bons mots et la bonne attitude à l'égard des personnes victimes contribuent pleinement à contrer le potentiel traumatique de l'évènement.

ASIDE signifie -à côté- en anglais et renvoie au rôle donné à l'intervenant au sein de la formation. Il accompagne la personne victime en adoptant les gestes adéquats à la gestion de la situation de stress intense.

La formation **ASIDE** vise l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification du niveau de stress de la personne en fonction de ses réactions et la sélection pertinente des gestes d'accompagnement pour éviter un effet sur-traumatisant et accompagner le stress intense.

PUBLIC

Pompiers; Police; Gendarmerie; SAMU.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques sous-tendant les réactions aux chocs psychologiques.

Identifier un état de stress intense en fonction des réactions de la personne.

Sélectionner et appliquer les gestes d'accompagnement adéquats.

Intégrer ces applications dans sa pratique professionnelle lors de l'accompagnement de personnes en situations de stress intense.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, manuel et fiches-techniques, entraînement, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants maximum**

Formation sur **1 journée (7 heures)**; supervision d'1 demi-journée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATIN		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	Formations théoriques au psycho-traumatisme	PAUSE DEJEUNER	• Applications pratiques de la prise en charge de la personne victime.

TECHNIQUE D'ENTRETIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT EN JUSTICE RESTAURATIVE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le programme **ATLAS** vise à former aux principes et pratiques de justice restaurative pour un public général ou judiciairisé en besoin. Conformément à la circulaire SG-17-007/13.03.2017, de mise en oeuvre de la justice restaurative applicable suite aux articles du Code de procédure pénale de la loi du 15/08/2014.

Cette formation présente les principes de la justice restaurative et l'acquisition des modèles théoriques restauratifs (**RDV**, **RCV**, **CSR**, rencontres relationnelles auteur / victime, programme individuel ou groupal...).

Cette formation -session 1- concilie les modèles et pratiques en lien avec les approches motivationnelles (**EM**), temporelles (**TIM-E**) psychothérapeutiques et les modèles criminologiques réhabilitatifs (**RBR**, **GLM**).

Cette formation a pour but l'acquisition des concepts clés et l'adoption d'un langage commun de clinique judiciaire autour de partenaires socio-éducatifs, juridiques et cliniques ainsi que d'une modalité de rencontre (outil **MAVi**)

Une session 2 (pour professionnels ayant suivi la session 1) permettra d'adapter les modalités d'intervention aux spécificités des situations rencontrées sur le terrain (victimes ou auteurs mineurs, violences domestiques et / ou violences sexuelles, radicalisation; milieu ouvert, milieu fermé, avec ou sans les familles). Elle vise un axe opérationnel à travers la création de protocoles / déclinaisons pratiques de programmes originaux et d'élaboration de parcours de formations, aux innovations criminologiques - notamment à travers les nouvelles technologies (ex: **Réalité Virtuelle**).

PUBLIC

Préfectures de région et de département / DDFE, tribunaux, les services de police et de gendarmerie, les services d'aides aux victimes, les services de santé, et autres professionnels agissant sur le territoire.

Professionnels des sphères socio-judiciaire, socio-éducative, psychologique, sanitaire et sociale portant un intérêt pour la thématique et/ou inscrit dans un projet de Justice Restaurative.

COMPÉTENCES

Maîtriser les concepts de la justice restaurative et les modèles d'application.

Connaitre des techniques restauratives dans la gestion des victimes.

Renforcer une expertise identitaire des professionnels.

MODALITÉS PRATIQUES

Formation sur **4 jours (6 heures)** dispensée par **1 intervenant** pour un groupe de **15 participants** maximum.

Session 2 uniquement sur mesure (avec soutien apportée pour **I**) la MISE EN PLACE du dispositif **II**) la SUPERVISION du programme **III**) l' ORIENTATION vers les partenaires pour une poursuite de l'accompagnement social **IV**) l' ÉVALUATION des effets sur les participants et du dispositif).

OUTILS

Diaporama, mise en situation pratique, étude de cas, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION (SESSION 1)

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	• Présentation des principes et modèles théoriques restauratifs.	PAUSE DÉJEUNER	• Mise en pratique des séances restauratives (profils inclusif; scénarisation; fiche liaison interpartenariale).
JOUR 2	• Présentation générale des principes victimologiques et agressologiques en situation restauratives.		• Mise en pratique des supports d'accompagnement restauratif (VISA-BESOIN).
JOUR 3	• Présentation générale des supports d'accompagnement restauratif.		• Mise en pratique des supports de rencontre Auteur(s)-Victime(s) (MAVi).
JOUR 4	• Présentation générale des supports d'évaluation.		• Mise en pratique des supports d'évaluation de la personne et du dispositif (MCFLY ; MAP ; INDIC).

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Formation théorique et pratique pour les professionnels intervenant auprès de personnes susceptibles d'emprise polymorphique, en voie de radicalisation ou radicalisée (menant à la violence) suivant les modèles scientifiques internationaux implantés en France. La formation au protocole **CésURE** vise à accompagner les professionnels dans le développement et la mise-en-oeuvre d'une expertise à la fois dans l'intérêt de la personne judiciaire ou mise sous surveillance et de la société. Une intervention possible à travers:

- **L'ÉVALUATION psychologique, sociale et criminologique** des sujets en processus (ou à risque) de radicalisation et de leur famille, afin de déterminer les axes d'intervention de l'accompagnement. Présentation et mise à disposition de l'outil **ESPERE** -classique et animé- (Évaluation Spécifique des Processus d'Emprise Radicale et d'Engagement) afin d'apprécier les éléments signifiants et d'appui pour l'accompagnement des sujets.

- **DES ATELIERS individuels et groupaux** organisés sous forme de 4 modules progressifs (5 séances par modules) pour l'accompagnement de la personne en besoin: **I)** Travailler les questions d'identités personnelle et sociale du sujet, **II)** Interroger les schémas de pensées et les valeurs du sujet, **III)** Développer des compétences sociales positives, **IV)** Mobiliser les ressources pour un plan de vie future.

Les outils et programmes du Protocole **CésURE** sont basés sur le Modèle de l'Identité Temporelle (**TIM-E**), les modèles criminologiques: **Good Lives Model**, **Risque-Besoins-Réceptivité**, et des principes de la **Désistance**. Les méthodes d'accompagnement sont issues des **Entretiens Motivationnels et Temporels**, de l'**EMDR**, des **psychodrames éducatifs** et des **interventions cognitivo-comportementales et émotionnelles**.

PUBLIC

L'action répond à un besoin de prévention secondaire et tertiaire pour une intervention adaptée au public ciblé en grande vulnérabilité, en voie de radicalisation ou radicalisée, menant à la violence. Formation à destination des professionnels des préfectures, de l'administration pénitentiaire, des travailleurs sociaux-médiateurs, des assistants sociaux, éducateurs, criminologues, psychologues et psychiatres.

COMPÉTENCES

Prévenir la récidive et les risques de radicalisation de l'identité et des comportements. Savoir apprécier les vulnérabilités à accompagner (facteurs de risque) et les compétences à développer (facteurs de protection) en lien avec la réceptivité de la personne et son plan de vie futur. Savoir accompagner en individuel et en groupe les usagers selon les objectifs établis.

OUTILS

Diaporama, manuel **CésURE** - programme de groupe, outils individuels, outil **ESPERE**.

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour 15 personnes maximum

Formation de **9 jours** (plusieurs sessions possibles) avec suivi de l'action (supervision des 4 modules)

Aide extérieur à l'évaluation des effets du programme

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
SESSION 1 3 JOURS	• Outils d'entretiens individuels: Présentation.	PAUSE-DÉJEUNER	• Outils d'entretiens individuels: Mise en pratique (outil ESPERE).
SESSION 2 6 JOURS	• Programme de suivi en groupe CésURE : Présentation.		• Programme de suivi en groupe: Mise en pratique (4 Modules).
SUPERVISION 5 JOURS	• Présentation du module en cours et à venir de l'action par les professionnels.		• Préparation du Module à venir de l'action.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Depuis le développement des nouvelles technologies et d'internet, violence et criminalité ont pris de nouvelles formes, illustrées par ce qui est communément nommé la cybercriminalité. Si le cyberspace offre des opportunités infractionnelles parfois inédites, ce facteur seul ne permet pas d'expliquer l'émergence et le fonctionnement de ces nouvelles formes de transgression. Cette formation propose alors d'informer sur les aspects et dynamiques des violences réalisées sur ou via internet (cyberharcèlement, cyberpédopornographie, atteintes aux systèmes de données, etc.), pour en saisir la complexité et mieux appréhender la dimension numérique qui les caractérise.

PUBLIC

Professionnels intervenants dans le champ socio-judiciaire, de la protection de l'enfance, de l'éducation nationale, médico-social, professionnels de police ou gendarmerie.

COMPÉTENCES

Connaître les différentes formes de cybercriminalité

Comprendre les spécificités numériques des violences sur internet

Identifier les enjeux spécifiques de ces violences et savoir adapter les prises en charge

Ajuster les interventions professionnelles en prenant en compte la dimension cyber/numérique et ses impacts

Acquérir une grille de lecture des phénomènes numériques et des pratiques chez les jeunes

MODALITÉS PRATIQUES

Formation possible sous deux formats:

Formule 1: **3 heures** pour apports théoriques seuls.

Formule 2: **6 heures** pour apports théoriques + atelier pratique (études de cas apportés par les participants).

1 intervenant pour **10 participants** maximum.

OUTILS

Diaporama, supports, bibliographie, atelier pratiques et mises en situation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Apports théoriques: psychologie et numérique (identité et relationnel dans le cyberspace), cybercriminalité (définition, déclinaisons et modalités).	PAUSE DÉJEUNER	• Atelier pratique - étude de cas: analyse de cas, réflexions sur la pratique et la prise en compte de la dimension numérique dans une prise en charge.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le cyberharcèlement se définit comme une forme de harcèlement mise en oeuvre dans le cyberspace et utilisant les technologies de l'information et de la communication. C'est un phénomène qui a pris une ampleur considérable avec le développement des usages numériques, notamment chez les enfants et les adolescents. S'il se caractérise par certains mécanismes propres au harcèlement, sa dimension numérique sous-tend des dynamiques et des processus spécifiques au cyberspace, qui nécessitent une attention particulière dans la compréhension de ce phénomène ainsi que dans l'accompagnement des personnes concernées (victimes, auteurs, entourage). Cette intervention propose de caractériser le phénomène de cyberharcèlement (acteurs, contextes, mécanismes...), d'interroger les modalités relationnelles des personnes impliquées (victimes, auteurs, témoins), et de repenser la prise en charge de ce phénomène au regard de ses spécificités.

PUBLIC

Professionnels intervenants auprès d'enfants, d'adolescents et/ou de parents; de l'Éducation nationale, de la protection de l'enfance, du domaine médico-social, de police ou gendarmerie.

COMPÉTENCES

Mieux connaître le phénomène de cyberharcèlement.

Comprendre les spécificités numériques des violences sur internet.

Identifier les enjeux spécifiques de ces violences et savoir adapter les prises en charge.

Ajuster les interventions professionnelles en prenant en compte la dimension cyber/numérique et ses impacts.

Acquérir une grille de lecture des phénomènes numériques et des pratiques chez les jeunes.

OUTILS

Diaporama, supports et bibliographie.

MODALITÉS PRATIQUES

Formation possible sous deux formats:

Formule 1: **3 heures** pour apports théoriques seuls.

Formule 2: **6 heures** pour apports théoriques et atelier pratique (études de cas apportés par les participants).

1 intervenant pour **10 participants** maximum.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Apports théoriques: Psychologie et numérique (identité et relationnel dans le cyberspace), cyberharcèlement (définition, déclinaisons, caractéristiques, processus et dynamiques); échanges.	PAUSE DÉJEUNER	• Atelier pratique – étude de cas: analyse de cas (situations apportées par les participants), réflexion sur la pratique et prise en compte de la dimension numérique dans l'accompagnement.

DÉVELOPPER SES HABILETÉS SOCIALES (ANIMATION DE GROUPE)

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour objectif de permettre la mise en oeuvre d'un groupe sur la thématique des habiletés sociales afin de prévenir la commission d'une infraction, le développement / le renforcement de comportement(s) violent(s).

C'est un programme clé en main, applicable dès la fin de la formation, pour le professionnel.

Ces groupes permettent aux participants de développer les habiletés sociales (identification des émotions, gestion émotionnelle, des conflits, affirmation de soi, impulsivité, théorie de l'esprit, communication non violente, planification, résolution de problèmes) qui favorisent la qualité des relations interindividuelles, diminuent le risque de passage à l'acte et permettent d'accéder à une meilleure qualité de vie.

PUBLIC

Professionnels SPIP, psychologues, intervenants socio-éducatifs.

COMPÉTENCES

Animer un groupe.

Connaître la thématique des habiletés sociales /compétences psycho-sociales et pouvoir les développer auprès du public accompagné.

Constituer un groupe de participants pour une action collective.

Evaluer un atelier de groupe.

OUTILS

Diaporama, distribution de supports et outils, mises en pratique.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants** maximum.

Formation sur **5 journées** de **7 heures**

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATIN / SENSIBILISATION		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	• Apports théoriques sur les habiletés sociales.	PAUSE-DÉJEUNER	• Animation d'un groupe.
JOUR 2	• Présentation du Contenu des séances.		• Contenu des séances.
JOUR 3	• Contenu des séances.		• Contenu des séances.
JOUR 4	• Sélection des participants.		• Evaluation du dispositif.
JOUR 5	• Coaching animation.		• Coaching animation.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le Quartier pour Peines Aménagées (QPA), le Quartier de Courte Peine (QCP) et le Quartier de Semi-Liberté (QSL) sont des lieux associés à une période charnière pour la prévention de la récidive et l'insertion sociale. Période qu'il s'agit d'accompagner afin d'assurer au mieux la réinsertion, en activant des mécanismes mis en suspens durant la détention: l'autonomie, la vie en communauté, la gestion économique, la rétribution de l'effort.

Le programme **DEMAIN** est un accompagnement individuel et groupal de trois modules d'acquisition de compétences adaptable à un large public et animé en équipe pluridisciplinaire. Il propose une pratique harmonisée des différents courants actuels en criminologie et psychologie, en s'appuyant sur les modèles internationaux probants (**Risque-Besoins-Réceptivité ; Good Lives Model**) intégrés aux perspectives temporelles et d'animations TCC. Les objectifs sont d'accompagner les personnes placées sous main de justice (PPSMJ) dans l'identification de leurs facteurs de risque et de protection propre, la restructuration de leurs représentations cognitivo-comportementales et émotionnelles, et le renforcement de leurs habiletés sociales. Pour les PPSMJ, le sens du changement se trouve dans la capacité à projeter leur identité et leurs aspirations profondes, dans des perspectives futures et à développer les moyens adaptés pour y parvenir, des compétences pouvant s'acquérir par le programme proposé. Le programme **DEMAIN** met l'accent sur l'importance d'un cadre soutenant et bienveillant, émanant de l'accompagnement par le personnel pénitentiaire et sur la valorisation des compétences et ressources développées par les PPSMJ.

PUBLIC

Personnels pénitentiaires: professionnels du pôle surveillance, Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, cadres, psychologues, assistants sociaux.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques et les pratiques professionnelles associées.

Permettre d'intégrer ces applications dans sa pratique professionnelle lors de l'accompagnement individuel et groupal.

Maîtriser le protocole d'accompagnement groupal **DEMAIN**: comprendre et mobiliser les techniques d'animation.

Savoir conceptualiser et mettre en oeuvre un accompagnement des PPSMJ à la sortie du lieu de privation de liberté.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, manuel et fiches-techniques, entraînement à l'animation de groupe, entraînement à l'entretien individuel dynamo-positif, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **20 participants** maximum.

Formation de **5 journées** de 6 heures et **3 journées** de supervision.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
JOURNÉE 1	• Présentation du programme.	PAUSE-DÉJEUNER	• Principes (entretien individuel et animation de groupe).
JOURNÉE 2	• L'entretien individuel et ses outils.		• Application des outils (spheres, demain, 6po,...).
JOURNÉE 3	• Module 1: Animation de groupe - plan de vie.		• Atelier de mise en pratique module 1.
JOURNÉE 4	• module 2: Animation de groupe - risques et protections.		• Atelier de mise en pratique module 2.
JOURNÉE 5	• Module 3: Animation de groupe - Perspectives futures.		• Atelier de mise en pratique module 3.

DEVENIR LE HÉROS DE SA VIE**DÉFINITION DE L'INTERVENTION**

Cette formation théorique et pratique, boîte à outils complète, permet d'intervenir auprès des jeunes en difficulté, exposés à la délinquance et la récidive ainsi qu'à la radicalisation de leur identité, suivant les modèles scientifiques internationaux implantés en France.

Deux possibilités d'utilisation:

- Utilisation de la version structurée en un programme d'accompagnement individuel et groupal
- utilisation des outils à la carte pour compléter son savoir-faire professionnel

La formation propose un ensemble d'outils basés sur l'univers des héros, faisant office de parcours initiatique ludique pour les usagers, servant de support psycho-éducatif et visant à soutenir au mieux les acquis de l'intervention. Le parcours se découpe en 4 objectifs de compétences (4 modules d'accompagnement en individuel et/ou en groupe):

I) Identité Sociale et Motivation (le héro en moi ?) / **II)** Valeurs et Convictions (les valeurs du héro) / **III)** Habiletés relationnelles et émotionnelles (la force du héro) / **IV)** Perspectives futures (ma vie de héro).

Inspirations: **DHÉVI** est basé principalement sur le modèle de l'Identité Temporelle **TIM-E** et les entretiens temporels **McFLY**, et des modèles criminologiques du **Good Lives Model**, du **Risque-Besoins-Réceptivité**, et des principes de la **Désistance**. Les méthodes d'accompagnement sont issues des **Entretiens Motivationnels et Temporels**, de l'**EMDR**, des **psychodrames éducatifs** et des **interventions cognitivo-comportementales et émotionnelles**. nous proposons l'utilisation possible de la **Réalité Virtuelle** (logiciel inclus),

PUBLIC

PJJ, administration pénitentiaire, psychologue, psychiatre, éducateur, professionnels intervenants dans les associations dédiées aux jeunes.

COMPÉTENCES

- Savoir prévenir la délinquance, la récidive et les risques de radicalisation de l'identité et des comportements.
- Savoir apprécier les vulnérabilités à accompagner (facteurs de risque) et les compétences à développer (facteurs de protection) en lien avec la réceptivité de la personne et son plan de vie futur.
- Savoir accompagner les usagers selon les objectifs dressés dans l'appréciation du plan de suivi.

OUTILS

Manuels, outils, power point, matériel de réalité virtuelle (**Achat à prévoir** pour la structure).

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **15 participants** maximum. Formation sur **15 jours** séquencée en **3 sessions**.

Précisions: aucun besoin d'être préalablement formé aux méthodologies présentées ni d'être psychologue. La formation offrira des supports concrets pour acquérir les principes clés de l'accompagnement.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
SESSION 1 (5 JOURS)	• Présentation générale des supports pour les entretiens individuels.	PAUSE DÉJEUNER	• Mises en pratique des supports du module visé (entretiens individuels).
SESSION 2 (5 JOURS)	• Présentation générale du module pour l'accompagnement en groupe.		• Mises en pratique des supports du module visé (accompagnement de groupe).
SUPERVISION (5 JOURS)	• Présentation du module en cours et à venir de l'action par les professionnels.		• Préparation du Module à venir de l'action.

ACCOMPAGNEMENT EN RÉALITÉ VIRTUELLE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Formation à l'utilisation du logiciel de Réalité Virtuelle **FRED** (ARCA, 2016), mise en application du modèle d'accompagnement **TIM-E** (Dieu, 2016) et du **Good Lives Model** (Ward, et al. 2007), focalisé sur l'identité temporelle de la personne. **FRED** plonge la personne accompagnée dans un environnement apaisant, avec de grandes qualités d'immersion, de mobilité et d'ergonomie. Le professionnel la guide dans l'exploration de ses facteurs de risque et de protection, à travers l'appréciation de son plan de vie et de sa capacité à projeter son identité dans le temps. La personne manipule librement des éléments de l'environnement qui matérialisent les objets mis au travail -facteurs de risque et de protection, objectifs de changement, identité- pour construire et évoluer dans son propre plan d'accompagnement du présent vers le futur. Ce plan fait concorder les besoins personnels liés à l'identité et nécessaires à son épanouissement, les ressources à développer pour y accéder et les moyens d'y parvenir (dont les interventions professionnelles criminologique, sociale, psychologique, thérapeutique, éducative...). FRED permet à la personne de vivre l'entretien dans un environnement contrôlé et rassurant, de partager ses représentations mentales, de ne pas être exposé directement au regard du professionnel, de soutenir son imagerie mentale et de développer son autonomie dans la saisie des outils d'accompagnement.

PUBLIC

Professionnels prenant en charge un public présentant des vulnérabilités sociales et/ou psychologiques: personne en situation de rupture sociale, auteur d'infraction, victime d'infraction, personne exposée à un événement traumatique, personne sous emprise...

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques **TIM-E** et **Good Lives Model** et leurs applications.

Maîtriser l'accompagnement via **FRED**: techniques de décentration de situation, de personne et de temps; création d'avatars pour travailler la projection future et les plans de vie du sujet; gestion des émotions et des pensées; planification du futur et des objectifs fondamentaux.

Intégrer **FRED** en tant que socle de sa pratique professionnelle d'évaluation et d'accompagnement.

OUTILS

Logiciel de réalité virtuelle **FRED** et matériel de réalité virtuelle **HTC Vive**, diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, manuel, entraînement au protocole, fiches-outils, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants** maximum.

Formation de **3 journées** de 6 heures, et supervision divisée en différents modules.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
JOURNÉE 1	• Théorie intégrative.	PAUSE-DÉJEUNER	• Protocole FRED .
JOURNÉE 2	• Atelier réalité virtuelle.		• Atelier réalité virtuelle.
JOURNÉE 3	• Atelier réalité virtuelle.		• Atelier réalité virtuelle.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les lieux de séjour -court, moyen ou long-, tant dans le service hospitalier que dans les établissements scolaires ou dans les centres d'accueil périscolaire, ne sont pas exempts de violences potentielles. Ces violences, de l'institution ou dans l'institution, peuvent se manifester de différentes sources : les résidents eux-mêmes, leurs familles, ou les professionnels en activité au sein de l'institution.

Cette intervention pose la question de la bientraitance en institution, celle des comportements inadéquats voire dysfonctionnels.

Elle fournit aux stagiaires des grilles d'analyse situationnelle et fonctionnelle et offre un panel de leviers préventifs et curatifs du traitement de l'agressivité et des violences au sein des structures, sous la forme d'outils cognitifs, émotionnels et de communication.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant sur les lieux de séjour, tant dans une perspective de santé que d'éducation.

Infirmiers et aides soignants en services hospitaliers ou EHPAD; Cadres administratifs en services hospitaliers ou EHPAD; Educateurs; Surveillants d'internat; Directeurs et animateurs de centre de loisirs; Surveillants et conseillers d'orientation pénitentiaire en milieu fermé.

COMPÉTENCES

Identifier les modes de fonctionnements et interroger la pratique professionnelle en lien avec les situations de violence et/ou d'agressivité.

Prévenir les situations conflictuelles.

Réguler les tensions entre les acteurs (résidents, professionnels, familles et institution).

Acquérir des modes de communication non violente et bienveillante.

Développer des techniques cognitives, émotionnelles et comportementales pour promouvoir une harmonie intra-structure.

Acquérir des outils d'analyse de la pratique.

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour un groupe de **15 participants** maximum.

Deux journées de **six heures** de formation.

Possibilité d'une troisième journée de rétroaction entre six et huit semaines après la formation initiale.

OUTILS

Diaporama, mises en situation - cas concrets, bibliographie, ateliers de médiation (Jour 3).

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	• Les règles institutionnelles et les modes relationnels. • Les formes d'agressivité et de violences, les causes et les conséquences. • La bientraitance en question. • Les statuts d'auteurs et de victimes (directes et indirectes).	PAUSE DÉJEUNER	• Outils d'analyse fonctionnelle. • Outils de repérage de situations dysfonctionnelles. • Mises en situations pratiques • cas concrets.
JOUR 2	• Les moyens de prévention contre les violences et les axes de régulation.		• La communication non violente. • La régulation de conflits. • Mises en situations pratiques.
JOUR 3	• Analyse de la pratique et retour sur les outils.		• Approfondissement des compétences: les ateliers de médiation relationnelle et restaurative.

GESTION DE LA RELATION DE SERVICE À LA PERSONNE ²¹

FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE VIOLENCE POTENTIELLE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour but de permettre aux professionnels d'évaluer les enjeux dans une relation de service à la personne et définir la demande explicite et les attentes implicites de l'autre.

La formation vise l'acquisition de savoirs théoriques et pratiques pour permettre aux professionnels de sécuriser une situation de communication pouvant déborder et sortir du cadre professionnel initial.

L'intervention offre l'opportunité aux professionnels de travailler sur leurs pratiques professionnelles et les conséquences sur la relation client, en vue de la sécuriser, tant pour soi que pour autrui.

PUBLIC

Tout professionnel ayant pour fonction l'accueil de public, de manière téléphonique ou physique, hôtes de caisse; agents d'accueil et télé-opérateurs, professionnels de santé en institution ou à domicile, professionnels d'aide à la personne en institution ou à domicile, contrôleurs dans les transports en commun, agents du service public.

COMPÉTENCES

Modèles théoriques des concepts d'agressivité et de violence.

Boîte à outils théoriques de compréhension des violences: compréhension des facteurs pour une meilleure action.

Détecter les signaux d'alarme.

Mobiliser des outils cognitifs, émotionnels et de communication pour prévenir la violence et réagir en situation de crise.

Mobiliser des stratégies comportementales pour gérer les situations de violence.

MODALITÉS PRATIQUES

Formation sur **2 Journées** dispensées de **6 heures**, ainsi que d'**une troisième journée** de rétroaction 6 à 8 semaines après la formation initiale.

1 formateur pour **12 stagiaires** maximum.

OUTILS

Diaporama, batterie d'exercices issus du protocole **PRATIC** permettant une gestion des émotions, pour soi-même et pour autrui; protocole de communication non violente; ateliers pratiques de stabilisation émotionnelle et régulation émotionnelle;. outils de mise à distance pour protéger le professionnel, analyse de cas pratiques en lien avec des situations rencontrées par les professionnels formateurs et par les stagiaires.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATINÉE		APRÈS-MIDI
JOUR 1	• Apports théoriques: comprendre les enjeux relationnels dans une situation d'accueil. • Les différentes typologies de comportements violents et d'agressivité. • Les différents modes de communication. • Identifier des situations de vulnérabilité.	PAUSE DÉJEUNER	• Analyse de la pratique des stagiaires. Etudes de cas. Analyse du vécu des stagiaires lors et après ces situations. • Outils de prévention de la violence.
JOUR 2	• Techniques de communication non violente, d'affirmation de soi. • Appropriation des outils et protocoles.		• Gestion d'une situation de crise. Travail sur les outils de mise à distance permettant de protéger le professionnel (distanciation, clivage, relaxation).
JOUR 3	• Retour sur les outils présentés en formation et sur la pratique des stagiaires. Etudes de cas.		• Consolidation des acquis et enrichissement des compétences. • Analyse des vécus des agents.

HARCÈLEMENT DE RUE ET DANS LES TRANSPORTS ²²

UNE PROBLÉMATIQUE DES ESPACES PUBLICS

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les phénomènes de harcèlement de rue et dans les transports posent la question de l'égalité femmes-hommes, de l'appropriation des espaces publics et du vivre ensemble.

Cette intervention vise la question de la prévention situationnelle et des possibilités d'agissement quant à un phénomène dont l'ampleur n'est plus à démontrer.

Les statuts d'auteurs et de victimes sont appréhendés ainsi que les conséquences de ces comportements, et les réponses apportées par la loi. La question est portée au niveau sociétal afin de penser de manière plus large la prévention primaire de ces discriminations genrées. Le statut de témoin est interrogé dans une perspective de prévention secondaire. Enfin, la prévention tertiaire en terme d'accompagnement des victimes est travaillée.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant dans les espaces ouverts ou sensibilisé aux problématiques de l'égalité femmes-hommes, travailleurs sociaux, éducateurs, bénévoles, forces de l'ordre, contrôleurs dans les transports en commun, agents des services publics territoriaux et nationaux.

COMPÉTENCES

Connaissances sur les phénomènes de harcèlement, ses différentes formes.

Connaître le contexte légal.

Savoir décrypter une situation de harcèlement et identifier les rôles des acteurs en jeu (auteurs, victimes, témoins, contexte).

Les modes de prévention et d'intervention.

Une meilleure appréhension des conséquences psychologiques sur les victimes afin de proposer une prise en charge adaptée.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Journée de 6 heures, répartie en **deux demi-journées de 3 heures**.

La première demi-journée est de type conférence et ouverte à un large public (maximum **100 participants**).

La seconde demi-journée prend la forme d'ateliers pratiques avec des mises en situation (**1 formateur** pour **15 stagiaires** maximum).

OUTILS

Diaporama, vidéos - caméras cachées - serious game, bibliographie, mises en situation, cas pratiques.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Définitions sociologiques et psychologiques du harcèlement. • Les réponses pénales apportées. • Le poids du contexte dans l'émergence de harcèlement. • Les conséquences sur la victime. • Les modes de prévention. • L'accompagnement psychologique.	PAUSE DÉJEUNER	• Mises en situations concrètes. • Comment intervenir quand on est témoin de harcèlement. • Comment accompagner une victime de harcèlement. • Comment accompagner un auteur de harcèlement.

INSIDE

INTERVENTION SUR LES SITUATIONS DE STRESS INTENSE ET DÉSENSIBILISATION ÉMOTIONNELLE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Accompagner les personnes confrontées à une situation de stress intense ou un évènement à potentiel traumatique fait partie intégrante du travail des forces d'intervention d'urgence. La prise en charge de l'urgence psychologique est complexe pour les victimes directes comme indirectes. La période d'intervention joue un rôle primordial quant au devenir psychique de l'évènement qui peut s'intégrer en mémoire comme expérience de vie ou engendrer une réaction post-traumatique.

L'attitude des intervenants est alors déterminante et peut tant apaiser les répercussions de l'évènement que participer de la cristallisation traumatique si elle n'est pas adaptée. Adopter les bons gestes, les bons mots et la bonne attitude à l'égard des personnes victimes contribue pleinement à contrer le potentiel traumatique de l'évènement.

INSIDE signifie -à l'intérieur- et renvoie au rôle donné à l'intervenant au sein de la formation. Il intervient sur la réaction de stress intense par le biais de techniques de désensibilisation émotionnelle et en adoptant les réflexes adéquats à la gestion de l'évènement.

La formation **INSIDE**, approfondissement pratique de la formation **ASIDE**, vise l'acquisition des connaissances nécessaires à l'identification du niveau de stress de la personne en fonction de ses réactions et la sélection pertinente des gestes d'accompagnement pour éviter un effet sur-traumatisant, accompagner le stress intense et procéder à la désensibilisation émotionnelle immédiate.

PUBLIC

Pompiers, Police, Gendarmerie, SAMU, sécurité civile.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques sous-tendant les réactions aux chocs psychologiques.

Identifier un état de stress intense en fonction des réactions de la personne et sélectionner les gestes d'accompagnement adéquats.

Maîtriser l'accompagnement d'urgence psychologique et le protocole de désensibilisation émotionnelle.

Intégrer ces applications dans sa pratique lors de l'accompagnement de personnes en situations de stress.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, manuel et fiches-techniques, entraînement, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants maximum**.

Formation sur **2 journées** de **7 heures**, supervision d'**1 journée**.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATIN		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	• Formation théorique au psycho-traumatisme.	PAUSE DEJEUNER	• Applications pratiques de la prise en charge de la personne victime.
JOUR 2	• Formation désensibilisation émotionnelle.		• Application pratique.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Aux lendemains d'attentats, ou de manière plus générale d'accidents ou de catastrophes, la minute de silence est souvent de rigueur. Néanmoins, certains jeunes ne semblent pas trouver de sens à cet acte symbolique, et parfois, certains peuvent refuser de s'y prêter. Cette formation propose de mettre en lumière les différentes façons de réagir à l'annonce des faits et fournit aux professionnels une grille de lecture des enjeux, parfois identitaires qu'y mettent les jeunes dans un groupe.

L'objectif est donc de détecter les vulnérabilités individuelles et les croyances négatives quant aux faits relatés, afin de minimiser les postures victimales d'une part et les postures de défiance de l'autorité d'autre part. Au-delà donc de cette minute de silence est posée la question du sens accordé, des ressentis, des émotions et des croyances des jeunes, afin de leur proposer des exercices individuels ou groupaux de gestion de l'événement et fournir des stratégies de coping efficaces.

PUBLIC

Tout professionnel intervenant avec un public de jeunes, enseignants, travailleurs sociaux, médecins et infirmiers scolaires, surveillants d'établissements, cadres administratifs en milieu scolaire.

COMPÉTENCES

Connaitre les conséquences sur les jeunes d'un attentat.

Savoir comment communiquer auprès des jeunes sur les faits en créant un cadre d'échanges citoyens.

Recueillir leurs propos avec bienveillance et empathie.

Identifier les enjeux pour les jeunes dans un groupe et les postures (non condamnation, minimisation des faits, provocation, revendication...).

Proposer des réponses psycho-éducatives et citoyennes.

Amener le jeune à prendre de la distance (cognitive et émotionnelle).

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour un groupe de **15 participants** maximum.

2 journées de **6 heures** de formation.

OUTILS

Apports théoriques, diaporama, mise en situation pratique, études de cas, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	• Les concepts de victimes et d'auteurs dans le cadre d'attentats, de catastrophes naturelles ou d'accidents. • L'état de stress post traumatique et autres conséquences sur la santé. • Les cellules d'urgence médico-psychologique et les modalités d'intervention.	PAUSE DÉJEUNER	• Les stratégies de coping. Fournir un cadre et une posture sécurisants aux questionnements des jeunes. Savoir communiquer. • Mises en situations – cas concrets.
JOUR 2	• Les typologies de jeunes et leurs postures dans le groupe. • Contenir les propos des jeunes et adopter une réponse psycho-éducative.		• Identifier les postures, les enjeux identitaires dans un groupe de jeunes. • Animations de jeux de rôles pour favoriser la décentration cognitive et émotionnelle des jeunes. Développer les postures empathiques et citoyennes. • Mises en situations – cas concrets.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

La formation de sensibilisation propose une initiation à l'histoire, au cadre juridique et à son champ d'application, aux principes et modèles théoriques de justice restaurative (tel que les rencontres relationnelles auteur(s)-victime(s); rencontre en groupe détenus ou condamnés/victimes; cercles de soutien et de responsabilité; processus restauratif au sein d'un programme réhabilitatif individuel ou groupal).

Le programme **P.A.R.I.S** (Programme d'Aide Restaurative individuelle et sociale), illustration d'application de la justice restaurative dans le cadre de rencontre auteur(s)-victime(s), et les modalités de mise en oeuvre de la justice restaurative (phase préparatoire, application et évaluation), en accord avec la circulaire du SG-17-007/13.03.2017 de mise en oeuvre de la justice restaurative applicable suite aux articles du Code de procédure pénale de la loi du 15/08/2014 seront présentés.

L'objectif de la formation est de conceptualiser / définir une approche socio-judiciaire de la justice restaurative par le biais d'un regard croisé entre le droit positif, les textes fondamentaux et les pratiques associatives.

PUBLIC

Professionnels des champs socio-judiciaire, socio-éducatif, psychologique, sanitaire et sociale, portant un intérêt pour la thématique et/ou inscrite dans un projet de justice restaurative. Les partenaires structurels et locaux: Préfectures de région et de département / DDFE, Tribunaux, ENM, les services de police et de gendarmerie, les services d'aides aux victimes, les services de santé, les services pénitentiaires d'insertion et de probation sociale (milieu ouvert/fermé) et autres professionnels des territoires.

COMPÉTENCES

Maîtriser les concepts de la justice restaurative et les modèles d'applications.

Connaître les dispositifs de pratique de justice restaurative applicable dans les services.

Concilier les attentes croisées des acteurs institutionnels et les mesures d'accompagnements restauratifs possible (dans le champ de mesures du socio-judiciaire, de prévention de la délinquance ou extra-judiciaire).

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour un groupe de **30 participants** maximum.

1 journée de **6 heures** de formation.

OUTILS

Apports théoriques, diaporama, mise en situation pratique, études de cas, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Présentation contextuelle de la justice restaurative-cadre légal. • Présentation globale des principes et modèles théoriques. • Présentation globale des différentes approches de justice restaurative.	PAUSE DÉJEUNER	• Présentation générale des principes victimologiques et agressologiques en situation restaurative. • Présentation des expérimentations du programme P.A.R.I.S. • Présentation des effets des programmes restauratifs (évaluations).

CADRE LÉGAL GÉNÉRAL: ART.18 DE LA LOI N°2014-896 DU 15/08/2014
CIRCULAIRE SG-17-007/13.03.2017 DE MISE EN OEUVRE DE LA JR APPLICABLE IMMÉDIATEMENT

LA JR POUR QUI ?

L'AUTEUR ET LA VICTIME D'UNE INFRACTION
 UN OU PLUSIEURS AUTEUR(S) ET VICTIME(S) NE SE CONNAISSANT PAS
 LA PRÉSENCE OU NON DE LA COMMUNAUTÉ
 (PROCHES, PERSONNES AYANT UN INTÉRÊT, ETC.)

UNE MESURE POUR QUELLE PHASE DE JR ?

EXPRESSION DE SOI
 PRÉPARATION DE RENCONTRE
 RENCONTRE

LA JR POUR QUEL TYPE DE RENCONTRE ?

DIRECTE PHYSIQUEMENT
 INDIRECTE PHYSIQUEMENT (COURRIER, ETC.)

INSCRIPTION DE LA JR DANS LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE ?

ART.10-1: INSCRIPTION DE LA MESURE DE JUSTICE RESTAURATIVE.
 ART.10-2: INFORMATION DE LA VICTIME PAR LES OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE.
 ART.707: DROIT DE JUSTICE RESTAURATIVE POUR LES VICTIMES DURANT LA PHASE DE L'EXÉCUTION DE LA PEINE.

LA JR POUR QUELLE INFRACTION ET À QUEL MOMENT DE LA PROCÉDURE PÉNALE ?

AUCUNE LIMITE D'INFRACTION, À TOUS LES STADES DE LA PROCÉDURE.
 VALABLE POUR INFRACTION POURSUIVIE, NON POURSUIVIE, INSUFFISAMMENT CARACTÉRISÉE, PRESCRITE...
 SI MINORITÉ, INCLUSION DES PARENTS DANS LE PROCESSUS RESTAURATIF (ENJEU ÉDUCATIF PLUS QUE JUDICIAIRE).

UNE MESURE DE JR COMPLÉMENTAIRE ET AUTONOME DE LA PROCÉDURE PÉNALE ?

AUCUNE INCIDENCE SUR LA PROCÉDURE PÉNALE, QUE LA MESURE DE JUSTICE RESTAURATIVE SOIT UN ÉCHEC OU UN SUCCÈS (NI POUR L'AUTEUR, LA VICTIME OU LA DÉCISION JUDICIAIRE).
 SIMPLE INFORMATION DU DISPOSITIF DE JUSTICE RESTAURATIVE À L'AUTORITÉ JUDICIAIRE.
 CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES GARANTIE PAR LA LOI SAUF DÉCISION CONJOINTE DES PARTICIPANTS OU INTÉRÊT SUPÉRIEUR JUSTIFIANT D'UNE DÉROGATION.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE ET ÉVALUATION

DES CONDITIONS PRÉALABLES POUR LES PERSONNES À L'ENTRÉE DANS UNE MESURE RESTAURATIVE ?

INFORMATION COMPLÈTE AUX PARTICIPANTS DE LA MESURE DE JR.
 CONSENTEMENT DES PARTICIPANTS ET LIBERTÉ DE QUITTER LE PROCESSUS À TOUT MOMENT, DONT RECONNAISSANCE DES FAITS PAR L'AUTEUR.

INTERVENTION D'UN TIERS INDÉPENDANT FORMÉ (AUCUN LIEN PARTICULIER AVEC LES PARTICIPANTS, IMPARTIALITÉ, QUALITÉS RELATIONNELLES ET FORMATION ATTESTÉE AU PROCESSUS).

PHASE PRÉPARATOIRE AU DISPOSITIF DE JR ?

ÉLABORATION PARTENARIALE DU PROJET (COMITÉ DE PILOTAGE) & SENSIBILISATION DES PARTENAIRES.

CONVENTION INTERPARTENARIALE DESCRIPTIVE DE LA MÉTHODOLOGIE JUSTICE RESTAURATIVE (MÉTHODES, ÉTAPES, FINANCEMENT, FONCTIONNEMENT, RÔLE DES ACTEURS).

FINANCEMENT DU DISPOSITIF DE JUSTICE RESTAURATIVE (COUR D'APPEL ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE, FIPD-PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE, FINANCEMENT FORMATION HABITUEL).

MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF JUSTICE RESTAURATIVE ?

SÉLECTION DES PARTICIPANTS.
 PRÉPARATION DES PARTICIPANTS.
 GARANTIE DE LA FORMATION DU TIERS INDÉPENDANT.

COMMENT ÉVALUER UN DISPOSITIF DE JR ?

COMPARER UN GROUPE EXPÉRIMENTAL (PARTICIPANT À LA JUSTICE RESTAURATIVE) À UN GROUPE CONTRÔLE (NE PARTICIPANT PAS).
 ÉVALUER DES DIMENSIONS SCIENTIFIQUES PERTINENTES.
 ÉVALUER AVEC DES OUTILS SCIENTIFIQUES PERTINENTS.

QUOI ÉVALUER DANS UN DISPOSITIF DE JR ?

SATISFACTION À POSTERIORI DES PARTICIPANTS EN RAPPORT AVEC LA MOTIVATION À PRIORI.
 IMPACT EN TERMES D'EMPOWERMENT (MAÎTRISE SUR SES OBJECTIFS DE VIE) ET SUR LES RÉPERCUSSIONS (ÉMOTIONS, RUMINATIONS, SOMATISATIONS, LIEN SOCIAL).
 IMPACT EN TERMES DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ET D'ÉLÉMENTS DÉSENTIELS.

LES RISQUES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LES JEUNES ²⁷

INTERNET, LE LIEU DE TOUTES LES RENCONTRES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Les jeunes étant de plus en plus connectés, ils se créent une identité virtuelle en sus de leur identité dans la sphère réelle. Internet devient pour les jeunes, public particulièrement vulnérable, un nouvel espace de rencontres dans lequel trois familles de risques sont clairement identifiées: **I)** les risques de contenus imposés aux jeunes à l'instar des bandeaux publicitaires, **II)** la mise à disposition publique d'éléments relevant de leur intimité, **III)** la rencontre de personnes malintentionnées à la recherche de nouvelles victimes.

Ces risques réfèrent à des victimisations de différents types, allant de l'usurpation d'identité à l'embrigadement radical, en passant par le harcèlement et autres comportements de chantage.

Cette intervention dresse une liste des risques encourus sur internet, des facteurs de vulnérabilités spécifiques à la jeunesse et des facteurs de risques plus généraux, ainsi que les leviers de préventions, primaire, secondaire et tertiaire.

PUBLIC

Professionnels ayant en responsabilité des jeunes mineurs; parents et familles; enseignants; travailleurs sociaux; bénévoles d'associations sportives; psychologues; professionnels intervenants dans les bibliothèques, CDI; médecins et infirmiers scolaires.

COMPÉTENCES

Identifier les grandes familles de risques intrinsèques à internet.

Décrypter et repérer les comportements à risques et les facteurs de vulnérabilités.

Connaître les conséquences sur les jeunes.

Mettre en place des moyens de prévention adaptés.

Accompagner les jeunes victimes.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée de 6 heures de formation, répartie en **deux demi-journées de 3 heures**.

La première demi-journée est de type conférence et ouverte à un large public (maximum **100 participants**).

La seconde demi-journée se présente sous forme d'ateliers pratiques avec mises en situation (**1 formateur pour 15 stagiaires** maximum).

OUTILS

Apports théoriques, diaporama, mise en situation pratique, étude de cas, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Les différents types de dangers sur internet.	PAUSE DÉJEUNER	• Les types d'intervention auprès des jeunes.
	• Les formes de victimisation.		• L'animation d'un atelier psycho-éducatif de prévention primaire et de sensibilisation aux risques d'internet.
	• Les vulnérabilités et facteurs de risques généraux et spécifiques à la jeunesse.		• L'accompagnement psychologique des jeunes victimes.
	• Les conséquences identitaires et psychologiques pour les victimes.		• Ateliers pratiques.
	• Les moyens de prévention et d'accompagnement psychologique.		

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE²⁸

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Le harcèlement scolaire touche selon les études entre 10 et 15 % des élèves. Ce phénomène nécessite la création d'espace d'échange d'informations et de dialogues pour permettre aux différents acteurs une réflexivité et ou une prise de conscience en vue d'adopter des comportements pro-sociaux et avoir une connaissance des conséquences mesurables pour chaque personne confrontée à ce phénomène.

3 modalités d'intervention sont proposées :

Niveau 1: conférence de sensibilisation et de prévention primaire sur le harcèlement scolaire

Niveau 2: formation des professionnels d'encadrement à la problématique du harcèlement scolaire

Niveau 3: animation d'ateliers de lutte contre le harcèlement scolaire à destination des élèves d'une classe

PUBLIC

Niveau 1: ouvert à tous, professionnels de santé, professeurs, animateurs, éducateurs, cadres administratifs, surveillants.

Niveau 2: ouvert à l'ensemble de l'équipe éducative.

Niveau 3: atelier à destination d'une classe, accompagnée d'un enseignant (professeur référent).

COMPÉTENCES

Comprendre les mécanismes inhérents au harcèlement.

Analyser les situations à risque.

Permettre aux élèves de développer des compétences pro-sociales, d'empathie et de distanciation cognitive et émotionnelle.

Construire un atelier pour répondre aux problématiques de l'établissement.

Savoir accompagner les élèves dans la gestion de situations de harcèlement: savoir en parler, savoir intervenir auprès des auteurs, des victimes, des témoins.

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour **100 personnes** maximum - durée de **3 heures** (Niveau 1).

1 intervenant pour **12 stagiaires** maximum - durée de **5 jours** (Niveau 2).

2 intervenants pour une **demoi classe** maximum - **8 séances de 2 heures** (Niveau 3).

OUTILS

Niveau 1: Apports théoriques, diaporama, vidéos, échanges avec le public.

Niveau 2: Apports théoriques, diaporama, vidéos, manuel d'animation de l'atelier avec les contenus, les consignes et les objectifs des huit séances. Guide de l'atelier clé en mains.

Niveau 3: Cahier de compétences pour les élèves, diaporama, vidéos, exercices.

PROGRAMME DE LA FORMATION

NIVEAU 1, NIVEAU 2 ET NIVEAU 3			NIVEAU 3 (SUITE)
PROGRAMMES	• Le phénomène de harcèlement, ses différentes formes. • Rappels de la loi. • Les causes et les conséquences / les situations à risque. • Les acteurs en jeu dans la problématique de harcèlement. • Les types de prévention : primaire, secondaire et tertiaire. • Les moyens d'intervention.		• Durant les huit séances, les élèves doivent acquérir des compétences pro-sociales et s'inscrire dans un parcours de vivre ensemble.

CONDUIRE DES ENTRETIENS TEMPORELS

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Formation au Modèle de l'Identité Temporelle, aussi dit **TIM-E** (basé sur la **Time Cure** de Zimbardo, 2010), prenant pour base les travaux en psychologie cognitive, en neuropsychologie et en sociologie de la désistance de trajectoires de vie difficile et mobilisant l'utilisation des méthodes cognitivo-émotionnelles (TCC, EMDR). Ce modèle envisage le rapport du sujet à son histoire sous la forme de voyages mentaux dans le temps perpétuels. Les situations de vie à haute charge émotionnelle, devenues ainsi des événements de vie, offrent au sujet des points de gravité dans son histoire. Chaque événement-point de gravité divise le sujet dans ses trajectoires de vie: il y a ce qu'il fait et devient, il y a ce qu'il aurait pu faire et devenir. Les différentes trajectoires possibles de vie se présentent au sujet autant que sa trajectoire réelle (dite situationnelle). Le modèle de l'Identité Temporelle s'oriente systématiquement vers le futur et sa préparation. L'identité serait attirée par la force d'attraction du futur et chacune des trajectoires de vie possibles se souvient de son futur.

La concrétisation de **TIM-E** dans l'accompagnement du sujet s'effectue par la mise en action des entretiens temporels. Ceux-ci mobilisent les modalités motivationnelles et existentielles, en prenant pour appui les travaux temporalistes: comment faire vivre au sujet ses trajectoires ? Comment lui permettre d'entrer en contact avec les identités des trajectoires possibles ? Comment le faire accéder à son futur, le projeter (imagéabilité cognitive), développer son sentiment d'efficacité personnelle (réceptivité spécifique) et planifier le scénario d'accès au futur (disponibilité contextuelle) ? **McFLY** est l'outil initial des entretiens temporels, mobilisable dans des entretiens individuels ou en groupe. Il comprend également un questionnaire d'évaluation de l'accès à la temporalité (projet futur), de croyances en ses capacités de mise en action (**LOC**) et de planification de projet. La formation présentera les déclinaisons approfondies des Entretiens Temporels **McFLY** en rencontre individuelle et en rencontre groupale.

PUBLIC

Professionnels prenant en charge un public présentant des vulnérabilités sociales et/ou psychologiques.

COMPÉTENCES

Maîtriser l'accompagnement via les Entretiens Temporels: techniques de décentration de situation, de personne et de temps ; mobilisation de la visualisation cognitive (apparition d'avatars identitaires) ; travailler la projection future, sa planification et ses objectifs ; gestion des émotions et des pensées.

OUTILS

Outil et Manuel **McFLY**, diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, fiches-outils, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants** maximum.

Formation de **5 Journées** de **6 heures** et **3 journées** de supervision.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
JOURNÉE 1	• Présentation du Modèle Temporel.	PAUSE-DÉJEUNER	• Présentation d'outil McFLY
JOURNÉE 2	• Atelier Entretien individuel.		• Atelier entretien individuel.
JOURNÉE 3	• Atelier animation de groupe.		• Atelier animation de groupe.

ORIENTATION DU RAPPORT CONSCIENT À L'EXPÉRIENCE TEMPORELLE

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Formation au protocole d'accompagnement **ORACLE**, basé sur un modèle temporel spécifique à l'exposition traumatique croisant différentes approches psychothérapeutiques et victimologiques contemporaines recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS, 2013), la Haute Autorité de Santé française (HAS, 2007) et le dernier rapport INSERM (2015) sur la prise en charge de l'Etat de Stress Post-Traumatique.

Tant en Europe qu'en Amérique du Nord, la prise en soin des personnes suite à une exposition traumatique se focalise sur le traitement du (ou des) incident(s) traumatogène(s), souvent considéré(s) comme la clef des troubles du patient; ce type d'approche est également à même d'amplifier le déséquilibre du focus attentionnel du patient sur son passé au détriment de son avenir.

Avec la volonté de -briser- cette dynamique, le modèle temporel **TIM-E** propose le rétablissement du sujet via une dynamique de voyage mental dans le temps d'une façon saine et productive. Il s'agit d'aménager avec la personne un travail d'accompagnement bref dans le façonnement d'une identité future en accord avec ses désirs et ses possibilités. Le protocole d'accompagnement **ORACLE** articule les théories et méthodes psychothérapeutiques probantes et reconnues (Thérapies Cognitivo-Comportementales (TCC), Eye Movement Desensitization and Reprocessing (EMDR), entretien motivationnel, psychodrame psychodynamique, Acceptance & Commitment Therapy, avatar thérapie).

PUBLIC

Professionnels (psychologue, psychiatre) formés aux méthodes psychothérapeutiques des TCC et/ou EMDR.

COMPÉTENCES

Connaître les modèles théoriques **TIM-E** et **Good Lives Model** et leurs applications (Entretiens Temporels).

Intégrer les différentes approches théoriques et leurs applications.

Maîtriser le protocole d'accompagnement individuel **ORACLE** en réalité virtuelle.

Maîtriser le protocole d'accompagnement groupal **ORACLE**.

Sélectionner et coordonner les différents modes d'accompagnement.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, manuel, entraînement au protocole (**Réalité Virtuelle** et animation de groupe), fiches-outils, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **10 participants** maximum.

Formation de **5 journées** de **6 heures**, et supervision divisée en différents modules.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
JOURNÉE 1	• Théorie intégrative.	PAUSE-DÉJEUNER	• Protocole oracle.
JOURNÉE 2	• Atelier réalité virtuelle.		• Atelier réalité virtuelle.
JOURNÉE 3	• Atelier réalité virtuelle.		• Atelier réalité virtuelle.
JOURNÉE 4	• Atelier animation de groupe.		• Atelier accompagnement individuel.
JOURNÉE 5	• Atelier animation de groupe.		• Atelier accompagnement individuel.
JOURNÉE 6	• Supervision.		• Supervision.

PENSER L'HYPER-SEXUALISATION ET SES CONSÉQUENCES³¹

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

L'omniprésence des médias et des nouvelles technologies véhicule des valeurs partiales notamment en termes de rôles des genres.

Les jeunes, hyper connectés et en période charnière de la construction identitaire, sont un public particulièrement vulnérable aux représentations collectives relayées dans les publicités, les clips, les films... Ces images interrogent souvent l'égalité femmes-hommes et enferment les jeunes dans des diktats identitaires pouvant avoir des conséquences délétères sur leur construction identitaire, sexuelle notamment.

Cette intervention pose également la question des réseaux sociaux et la part du visible et celle de l'intime, en faisant un état des lieux quant à la place des réseaux sociaux et les croyances stéréotypées pouvant s'y associer dans les pratiques sexuelles conscientes et non conscientes des jeunes.

PUBLIC

Parents et familles, tout professionnel ayant en responsabilité des jeunes mineurs, enseignants, travailleurs sociaux, bénévoles d'associations sportives, psychologues.

COMPÉTENCES

Savoir prendre de la distance sur les rôles des femmes et des hommes dans les médias.

Analyser la place de la sexualité et du sexe dans les contenus à disposition d'un public jeune.

Connaitre les risques psychiques dans la construction identitaire des plus jeunes et les conséquences comportementales.

Savoir identifier les pratiques à risques.

Savoir accompagner un public de jeunes et les amener à se préserver, se protéger et repenser la part de l'intime.

MODALITÉS PRATIQUES

1 journée de 6 heures de formation, répartie en **deux demi-journées de 3 heures**.

La première demi-journée est de type conférence et ouverte à un large public (maximum **100 participants**).

La seconde demi-journée prend la forme d'ateliers pratiques avec des mises en situation (**1 formateur** pour **15 stagiaires** maximum).

OUTILS

Diaporama, mise en situation pratique, études de cas, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• La place de la sexualité dans les contenus à disposition des jeunes et les rôles genres. • La prostitution chic et pernicieuse. • Les concepts d'intimité et d'extimité. • Les conséquences sur la construction identitaire et les comportements des jeunes.	PAUSE DÉJEUNER	• Mise en situation et cas pratiques. Sensibiliser des jeunes et éduquer à l'intimité. • Communiquer sur l'égalité femmes-hommes. • Les ateliers psycho-éducatifs à proposer aux parents ou aux jeunes.

PENSER LA PROSTITUTION COMME PHÉNOMÈNE SOCIÉTAL ³²

MOYENS DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VULNÉRABLES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

La prostitution souvent considérée comme le plus vieux métier du monde prend aujourd'hui des formes bien différentes et voit dans les nouvelles technologies autant de moyens de diversification des pratiques et des acteurs impliqués. Devant la multiplication des plateformes proposant des 'services à la personne', des 'financements pour étudiantes', ou plus généralement des escort-girls, la politique en matière de prostitution a également évolué, la pénalisation du client étant une des nouvelles réponses pénales.

Cette formation dresse un tour d'horizon des différents modes de prostitution, des facteurs de risques et de vulnérabilité, des conséquences sur la santé physique et psychique des personnes en situation de prostitution, et les modes d'accompagnement psychologique afin de mener à un processus de changement et de désistance.

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant des personnes impliquées dans des conduites prostitutionnelles ou vulnérables; Enseignant, travailleurs sociaux, médecins et infirmiers scolaires, service de médecine préventive universitaire, agents d'accueil de mutuelle étudiantes, bénévoles intervenant à la rencontre des personnes impliquées dans la prostitution, surveillants d'établissements scolaires, bailleurs sociaux et gérants de résidences universitaires; CROUSS, conseillers d'orientation, agents d'accueil du planning familial, BIJ, bénévoles de ligne téléphonique d'écoute, bénévoles d'association accueillant des personnes en situations de vulnérabilités (banque alimentaire...).

COMPÉTENCES

Connaître les différentes réponses pénales, nationales et internationales.

Connaître les modes de fonctionnements des réseaux de prostitution.

Identifier les facteurs de risques et de vulnérabilités.

Les motifs d'engagement dans les conduites prostitutionnelles.

Les modes de prostitution.

Les conséquences des pratiques de la prostitution pour les personnes engagées.

Savoir communiquer dans le cas de suspicion de prostitution chez une personne.

Savoir orienter et/ou accompagner des personnes en situation de prostitution.

Travailler sur les processus de changements et de désistance pour les personnes se prostituant et/ou les clients.

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour un groupe de **15 participants** maximum.

2 journées de 6 heures de formation. Possibilité d'une troisième journée sur la gestion des clients.

OUTILS

Diaporama, mises en situation, études de cas concrets, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
JOUR 1	• Modèles de traite des humains. Réseaux de prostitution. Facteurs de risques et de vulnérabilités.	PAUSE DÉJEUNER	• Formes de prostitution. • Conséquences des pratiques prostitutionnelles: victimologie et traumatologie. • Mécanismes de défenses et stratégies de coping des personnes se prostituant.
JOUR 2	• Facteurs de maintien et changement. • Comment accompagner une personne se prostituant - de la prise de contact au soutien psychologique.		• Ateliers pratiques - Modes de communication. • Enjeux identitaires pour les personnes.
JOUR 3	• Identifier les mécanismes d'engagement dans la prostitution. • Sensibilisation des clients; Rappels de la loi.		• Approfondissement des compétences: les ateliers de médiation relationnelle et restaurative.

PRATIC

LES INTERVENTIONS COMPORTEMENTALES, COGNITIVES ET ÉMOTIONNELLES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Il est question d'élaborer une analyse fonctionnelle permettant de rendre compte de la complexité d'une situation en lien avec les approches cognitives, comportementales et émotionnelles et de décrypter les mécanismes de pensées qui régissent les individus, dans certaines situations qui se répètent.

Notre objectif est de fournir aux professionnels des outils concrets pour amener les bénéficiaires à une prise de conscience de leurs comportements, en lien avec leurs émotions et leurs filtres cognitifs, pour leur permettre ainsi de se désengager de certaines routines comportementales et heuristiques de pensées.

Le professionnel sera formé à des outils de mise à distance des pensées automatiques, de régulation des émotions et des sensations, de développement de comportements alternatifs et de communication non violente.

PUBLIC

Formation ouverte à tout professionnel ayant pour fonction l'accompagnement de public aux comportements inadéquats voire dysfonctionnels, ou délinquantiels.

Enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, professionnels de santé en éducation thérapeutique ou rééducation, conseillers pénitentiaires.

COMPÉTENCES

Comprendre et savoir mettre en pratique des modalités d'intervention liant des exercices comportementaux, cognitifs et émotionnels.

OUTILS

Diaporama, apports théoriques sur les interventions cognitivo-comportementales et émotionnelles.

Batterie d'exercices issus du protocole **PRATIC** en lien avec les objectifs à travailler (restructuration cognitive, régulation ou stabilisation émotionnelle ...). Analyse de cas pratiques en lien avec des situations rencontrées par les professionnels formateurs et par les stagiaires.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **12 participants** maximum.

Formation de **2 journées**, de **6 heures** ainsi qu'une **troisième journée** consacrée à la retro-action 6 à 8 semaines après la formation initiale.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
JOUR 1	• Apports théoriques: comprendre les outils d'analyse fonctionnelle, les liens entre les pensées, les émotions et les comportements. Identifier des situations de vulnérabilités.	PAUSE DEJEUNER	• Travail sur les outils cognitifs du protocole PRATIC (restructuration cognitive, et distanciation des heuristiques de pensées).
JOUR 2	• Travail sur les outils émotionnels du protocole PRATIC (stabilisation émotionnelle, initiation à la pleine conscience).		• Travail sur les outils comportementaux du protocole PRATIC (communication non violente, balance décisionnelle, alternatives comportementales).
JOUR 3	• Retour sur les outils présentés en formation et sur la pratique des stagiaires. Etudes de cas.		• Consolidation des acquis et enrichissement des compétences.

RELAX

RAPPORT ÉMOTIONNEL À LA SEXUALITÉ

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Cette formation a pour objectif de permettre la mise en oeuvre de groupe auprès d'Auteurs d'Infractions à Caractère Sexuel (AICS) sur personnes vulnérables afin de prévenir la récidive ou la commission d'une nouvelle infraction. Il est question pour le professionnel de repartir avec un programme clé en main applicable dès la fin de la formation. Ces groupes permettent le développement des compétences cognitives, comportementales et émotionnelles afin d'aller vers la désistance (en prenant conscience de ses facteurs de risques et de protection notamment) et d'accéder à une meilleure qualité de vie.

PUBLIC

Professionnels SPIP, psychologues, intervenants socio-éducatifs

COMPÉTENCES

Animer un groupe.
Mobiliser des connaissances sur le public AICS pour mener à bien une prise en charge de groupe spécialisée.
Constituer un groupe de participants.
Évaluer un atelier de groupe.

OUTILS

Diaporama, mise à disposition des supports et outils, manuel, mises en pratique.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Formateur pour **12 stagiaires** maximum.
7 Journées de formation de **7 heures**.
1 Journée optionnelle pour constituer un groupe et évaluer le travail réalisé.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATIN		APRÈS-MIDI	
JOURNÉE 1	• Apports théoriques sur le public concerné.	PAUSE-DÉJEUNER	• Animation de groupe.
JOURNÉE 2	• Animation de groupe.		• Séance type.
JOURNÉE 3	• Séances module 1 - identité.		• Séances module 1- identité (suite).
JOURNÉE 4	• Séances module 2 - motivation.		• Séances module 2 - motivation (suite).
JOURNÉE 5	• Séances module 3 - régulation.		• Séances module 3 - régulation (suite).
JOURNÉE 6	• Séances module 4 - action.		• Séances module 4- action (suite).
JOURNÉE 7	• Coaching d'animation.		• Coaching d'animation.
JOURNÉE 8 (EN OTPION)	• Sélection des participants.		• Évaluation du dispositif.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Au-delà de la question de stress au travail, le concept des risques psycho sociaux (RPS) pose principalement celle de la santé et du bien-être au travail. La littérature scientifique s'accorde quant à la reconnaissance de quatre grandes familles facteurs de risques : **I)** les exigences du travail, **II)** les types de management et les relations interpersonnelles, **III)** les valeurs et les attentes du salarié, **IV)** les mutations du travail.

Cette intervention propose de décrypter à la lumière de la littérature scientifique et des recommandations sanitaires les facteurs de risques d'apparition des RPS, leurs conséquences sur la santé des salariés et sur l'entreprise, ainsi que les moyens de prévention et de lutte contre les RPS.

PUBLIC

Tout salarié, en entreprise comme en libéral, managers et cadres en entreprise, représentants syndicaux membres de CHSCT, professionnels de santé (médecins et infirmiers du travail), travailleurs sociaux, psychologues.

COMPÉTENCES

Connaitre la législation en matière de RPS.

Communiquer sur les RPS et mettre en oeuvre une politique de prévention.

Identifier les facteurs de risque en termes de stress, et plus généralement de souffrance au travail.

Savoir identifier les agents en situation de vulnérabilités.

Connaitre les conséquences sur sa santé.

Accompagner et pouvoir orienter un agent en souffrance.

MODALITÉS PRATIQUES

1 intervenant pour un groupe de **15 participants** maximum.

1 journée de **6 heures** de formation.

OUTILS

Diaporama, mise en situation pratique, études de cas, bibliographie.

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• La législation relative aux RPS. • Les modèles de managements et leurs conséquences sur la santé au travail. • Les situations de vulnérabilité et les facteurs de risques internes et externes. • Les conséquences psychosomatiques et comportementales.	PAUSE DÉJEUNER	• Les modèles d'analyse et les protocoles d'intervention auprès d'agents en situations de vulnérabilités. • Moyen de communication sur les RPS et d'intervention après détection de situation à risque. • Cas pratiques.

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

Depuis plusieurs années, l'Europe est davantage confrontée à la problématique de la radicalisation du positionnement de certains de ses ressortissants. Ce positionnement peut conduire à une perte clinique victimisant la personne elle-même, son entourage, voire occasionnant des victimes extérieures en cas de passage à l'acte futur.

Il ne s'agit pas d'une emprise externe (d'autrui) sur le sujet qui en perdrait nécessairement son libre-arbitre, comme dans certains processus de sectarisation, bien que cela puisse se produire, mais d'une emprise (ou emphase) s'envisageant plutôt comme la possibilité chez / pour le sujet à travers une ouverture cognitive et / ou un mode de vie en habitus, et à la suite d'une vulnérabilité de vie, d'en arriver à la conviction que les alternatives existentielles sont limitées, et d'entrer ainsi dans un processus de radicalité- même temporaire- dans une lutte pour la survie identitaire. Cette sensibilisation apporte des connaissances théoriques sur le phénomène de radicalisation violente et permet d'envisager des interventions possibles en prévention primaire, secondaire et tertiaire.

La présentation du protocole **CÉSURE**, s'inscrit dans une action de sensibilisation, d'appréciation de situation et de préconisation, dans une perspective de désengagement (déradicalisation) et de prévention de la récurrence (ce programme est conventionné par le Ministère de la Justice français).

PUBLIC

Tous types de professionnels en lien direct ou indirect auprès de publics à risque: Préfectures, services-professionnels de soins, associations intervenant auprès de jeunes, structures d'accueil, services de probation et d'insertion, protection de la Jeunesse, responsables de service, associations de quartiers, CAF, bailleurs sociaux, missions locales, l'ENAP, force de l'ordre etc.

COMPÉTENCES

Acquérir une connaissance théorique des problématiques du phénomène de radicalisation

Etre en capacité d'effectuer une prévention primaire et secondaire face à la radicalisation

Permettre aux professionnels de comprendre au plus près les situations de vulnérabilité socio-individuelles susceptibles de rencontrer une radicalité violente.

Savoir prévenir les risques de radicalisation de l'identité et des comportements.

Savoir apprécier les vulnérabilités à accompagner (Facteurs de risque) et les compétences à développer (Facteurs de protection) en lien avec la réceptivité de la personne.

MODALITÉS PRATIQUES

Formation sur **1 journée**.

1 intervenant pour un groupe de **30 participants** maximum.

OUTILS

Apports théoriques, diaporama, mise en situation pratique, études de cas, bibliographie

PROGRAMME DE LA FORMATION

MATINÉE		APRÈS-MIDI	
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Introduction des principaux enjeux et attentes professionnelles.	PAUSE DÉJEUNER	• Géopolitique contextuelle, propagande contemporaine.
	• Notions clefs et bilan de la situation internationale - problématiques d'emprise et parcours de risques, signes de radicalisation.		• Outils d'intervention, méthodes de prévention (expérimentation nationale et internationale).
	• Facteurs explicatifs du processus de radicalisation: Typologie des croyances. Modèles de trajectoires individuelles.		• Présentation du modèle CÉSURE , modèle d'évaluation et accompagnement de personnes vulnérables dites radicales.
	• Les dispositifs de réponse de l'état: signalement, cellule de suivi.		• Echange avec les professionnels - bilan.

SPHERES

DÉVELOPPER LE PLAN DE VIE POUR UNE IDENTITÉ EN COHÉRENCE AVEC DES VALEURS FONDAMENTALES

DÉFINITION DE L'INTERVENTION

L'outil **S.P.H.E.R.E.S.** (Dieu, 2013) est une mise en application du **Good Lives Model** (Ward, et al. 2007). Il propose des techniques relationnelles d'entretien afin d'explorer les facteurs de risque et de protection à travers l'évaluation du plan de vie du sujet, ses aspirations profondes et sa capacité à se décentrer dans le temps et vis-à-vis des autres. **S.P.H.E.R.E.S.** constitue un support d'entretien co-dirigé et d'accompagnement avec le sujet. Un support d'autoréflexion est aussi disponible pour partager avec le sujet. L'entretien semi-directif permet de partager / susciter la réflexion, via l'utilisation d'un support / pièces de type échiquier. Cet entretien animé est constitué de plusieurs phases d'entretien:

- Phase initiale de la constitution du Plan de Vie (éléments de vie du présent et fantômes issus du passé) :
Le placement des éléments de vie (PLacement d'Activation Motivationnelle -PLAM) et le placement des fantômes (Placement d'Appropriation et de Distanciation des Informations-PADI) ;
- Phase approfondie de 3 axes de travail d'accompagnement: Stratégie de Décentration de Personne (SdP), Stratégie de Décentration de Temps (SdT), Stratégie de Décentration des Aspirations (SdA) via la répartition des 10 valeurs fondamentales humaines en trois espaces de travail (épanouissement émotionnel, réalisation intellectuelle, relation aux autres).

L'étape finale s'ouvre sur un Guide de Plan de Suivi (**GPS**) .

PUBLIC

Professionnels prenant en charge un public d'un point de vue social, sanitaire, psychologique ou judiciaire.

COMPÉTENCES

Connaître le modèle théorique **Good Lives Model** et ses applications.

Maîtriser l'accompagnement via **S.P.H.E.R.E.S.** : développement du Plan de Vie présent, passé, futur ; et les techniques de décentration de personne (axe 1), de temps (axe 2), de valeurs fondamentales (axe 3).

Intégrer **S.P.H.E.R.E.S.** en tant que socle de sa pratique professionnelle d'évaluation et d'accompagnement.

OUTILS

Diaporama, cas pratiques issus du terrain, bibliographie, manuel **S.P.H.E.R.E.S.**, entraînement au protocole et fiches-outils, supervision.

MODALITÉS PRATIQUES

1 Intervenant pour **15 participants** maximum.

Formation de **3 journées** de **6 heures**, et supervision en différents modules.

L'ARCA met des supports **S.P.H.E.R.E.S.** et des échiquiers à disposition le temps de la formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	MATIN		APRÈS-MIDI
JOURNÉE 1	• Présentation du Good lives model .	PAUSE-DÉJEUNER	• Présentation de l'outil S.P.H.E.R.E.S.
JOURNÉE 2	• Atelier -plan de vie- (base).		• Atelier - décentration personne et temps (axe 1 et 2).
JOURNÉE 3	• Atelier: Décentration valeurs fondamentales (axe 3).		• Atelier du plan de suivi et bilan.

VOUS SOUHAITEZ OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS / VOUS INSCRIRE ?

Par téléphone au 02 34 53 27 94 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30)

Par mail à l'adresse suivante: formation@arca-observatoire.com

TARIFICATION

Vous souhaitez un devis gratuit ? Nous le réalisons à votre demande pour répondre au plus près de vos besoins.

HORAIRES

Les formations sont habituellement dispensées du lundi au Vendredi de 9h30 à 17h30.

Les horaires pouvant être modulés en fonction des éventuelles contraintes des participants/clients.

ACCUEIL

Le formateur ou l'équipe du site, accueillera les stagiaires une quinzaine de minutes avant la formation.

Le formateur rappellera le programme de la formation, les objectifs ainsi que l'organisation de la journée au démarrage de chaque formation.

NOS FORMATEURS

L'ensemble de nos intervenants/formateurs sont des professionnels diplômés et spécialistes dans leur métier respectif. Ils allient expertises théorico-pratiques et qualités pédagogiques.

Voici quelques uns de nos formateurs:



Erwan Dieu - Criminologue clinicien; Chercheur et Psycho-criminologie; Directeur de l'observatoire des violence (ARCA); Auteur de plus d'une soixantaine d'articles scientifiques publiés dans des revues nationales et internationales, d'ouvrages de science criminologique publiés aux éditions Studyrama; Une vingtaine de communications orales et affichées à des Colloques internationaux et nationaux en psychologie et criminologie; formé en EMDR; Chargé d'enseignement en DU criminologie (Université de Tours)...



Olivier SOREL - Docteur en Psychologie; Formé en EMDR; TCC; Expert auprès de la cour d'appel d'Orléans; Formateur en prévention des RPS; aux problématiques de violence; Directeur et psychologue au sein de l'ARCA; Auteur de plus d'une trentaine d'articles, d'ouvrages en psychologie et criminologie publiés aux éditions Studyrama; Chargé d'enseignement en DU de criminologie et cursus initial de psychologie (Université de TOURS); plus d'une trentaine de communications dans des congrès scientifiques nationaux et internationaux; de nombreux articles de sensibilisation au grand public...

SUPPORTS DE FORMATION

Des supports synthétiques et/ou manuels peuvent être remis en début ou fin de chaque stage, si cela est notifié ainsi dans le catalogue ou le devis établi par nos services concernant la formation suivie.

REPAS ET FRAIS ANNEXES

Les repas et frais annexes à la formation (frais d'hébergement, de transport...) ne sont pas inclus dans le prix de nos formations et sont donc à la charge du client. L'ARCA peut cependant organiser les repas et hébergements sur demande du client.



— RECHERCHE - CLINIQUE - FORMATION —

-Association Loi de 1901-
-SIRET 5087 6987 4000 27-
-N° formation professionnelle 24 37 03 31 537-
arca-observatoire.com

53 Bd Jean Royer 37000 Tours
02 34 53 27 94
arca.asso37@gmail.com

29 Square des Hautes Chalais 35200 RENNES
09 83 64 96 87
arca.rennes@gmail.com

28 Rue Santos Dumont -Allée C- 69008 LYON
09 83 00 03 92
arca.sectionlyon@gmail.com

